



Cotisation centre équestre.

Par **fanchbzh**, le **12/09/2009** à **19:06**

Bonjour,

Ma fille à voulu faire du poney cette année.

Inscription 100 euros + 25 euro de licence + 3 chèques de 130 euros pour ses cours (1 par trimètre). Bien sûr, après 1 cours, ma fille ne veut plus y aller.

Puis-je me faire rembourser ?

Par **Tisuisse**, le **12/09/2009** à **22:40**

Bonjour,

Quand je demande quelque chose, bien entendu, je remercie toujours, non ?

Pour répondre à votre question, il nous faut savoir quelles sont les clauses de désistement, résiliation ou autres, et ce qui est prévu, financièrement, dans ce cas. Voyez donc le contenu du contrat que vous avez signé.